

Numéro de compte 470033-91	Numéro de référence 41843245-22-01-00	Code d'accès	Période d'imposition						Date de facturation			
			Jour	Mois	Année	au	Jour	Mois	Année	Jour	Mois	Année
			01	01	2022		31	12	2022	26	01	2022
Débiteur(s) du compte CAMEL-MOHAMED BEKKARI HAKIMA BENABDELJALIL		Emplacement de la propriété 5077 PARE #707										
<input type="checkbox"/> Le présent compte s'adresse à la fois au(x) débiteur(s) identifié(s) ci-dessus et aux autres codébiteurs également inscrits comme propriétaires au rôle d'évaluation foncière.		Arrondissement : COTE-DES-NEIGES, NOTRE-DAME-DE-GRACE										
Désignation cadastrale 5490512 / 5490641 / 5490657 / 5560150		Valeur(s) imposable(s) au 31 décembre 2019 379 400			Valeur(s) imposable(s) ajustée(s) de 2022 402 200			Valeur(s) imp. inscrite(s) au rôle 2020-2022 402 200				
Catégories d'immeubles Résiduelle <input checked="" type="checkbox"/> Imm. 6 logements ou plus <input type="checkbox"/> Terrains vagues desservis <input type="checkbox"/> Imm. non résidentiels <input type="checkbox"/>												
Détail du compte (Consulter l'annexe jointe au compte)		Base d'imposition			Taux			Montant				
VILLE DE MONTRÉAL												
TAXE GÉNÉRALE - TAUX DE BASE		402 200			0,5712 /100\$			2 297,37				
TAXE CONTRIBUTION À L'ARTM		402 200			0,0023 /100\$			9,25				
TAXE RELATIVE AUX DETTES ANCIENNE VILLE		402 200			0,0281 /100\$			113,02				
TAXE SPÉCIALE RELATIVE AU SERVICE DE L'EAU		402 200			0,0975 /100\$			392,15				
TAXE SPÉCIALE RELATIVE AU SERVICE DE LA VOIRIE		402 200			0,0032 /100\$			12,87				
ARRONDISSEMENT												
TAXE RELATIVE AUX SERVICES (RÈGL. RCA21 17354)		402 200			0,0413 /100\$			166,11				
TAXE RELATIVE AUX INVESTISSEMENTS		402 200			0,0278 /100\$			111,81				
Date(s) limite(s) versement(s)		1 ^{er} : Jour Mois Année 01 03 2022			2 ^e : Jour Mois Année 01 06 2022			Montant			Total du compte	
		Montant 1 551,29			Montant 1 551,29			3 102,58				
<p>Tout versement fait après la date limite entraîne des frais calculés de jour en jour aux taux mensuels suivants : intérêts = 0,75 % ; pénalité = 0,41 %.</p> <p>Toute contestation d'une inscription au rôle d'évaluation foncière ne vous libère pas de l'obligation d'acquitter ce compte.</p>												



Future correspondence in English upon request (individuals only).

À conserver pour usage fiscal

100064 000000 000000 001 0000 0000000000
A34 C30 [470033-91] 05-150F-pdf (01-2022) PP7

Versement 2

À joindre à votre 2^e paiement

3 138,42

Aucun rappel d'échéance ne sera transmis.

CAMEL-MOHAMED BEKKARI
HAKIMA BENABDELJALIL
1 55E AVENUE
BOIS-DES-FILION QUEBEC J6Z 2P5

Numéro de référence - Paiement Internet 41843245-22-01-00	
Numéro de compte 470033-91	Date d'échéance LE 1ER JUIN 2022
Montant à payer 1 551,29	Montant versé

Des renseignements pour payer en 6 versements figurent au verso.

Versement 1

À joindre à votre 1^{er} paiement

3 138,42

P000003003NNNNNN 34 FV3 -000774 M 000258 41245

CAMEL-MOHAMED BEKKARI
HAKIMA BENABDELJALIL
1 55E AVENUE
BOIS-DES-FILION QUEBEC J6Z 2P5

Numéro de référence - Paiement Internet 41843245-22-01-00	
Numéro de compte 470033-91	Date d'échéance LE 1ER MARS 2022
Montant à payer 1 551,29	Montant versé

Des renseignements pour payer en 6 versements figurent au verso.

Modalités de paiement

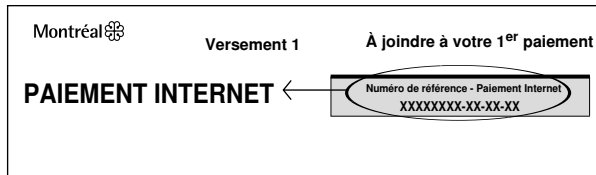
Votre paiement est porté à votre compte **le jour de sa réception** à nos bureaux. Prévoyez, par conséquent, un **délaï suffisant** pour payer le montant dû **quel que soit le mode de paiement que vous utilisez**. Notez que votre paiement doit être effectué en devises canadiennes.

Vous pouvez payer :

- **Par Internet**

Inscrire les 14 chiffres du **numéro de référence** indiqué sur le coupon, **sans les traits d'union**. Le numéro de référence est variable d'une facture à une autre. Si cette facture est payable en plusieurs versements, utilisez le même numéro de référence.

Programmez dès maintenant vos paiements sur le site internet de votre institution financière.



Les institutions financières suivantes acceptent le paiement par Internet :

Desjardins (AccèsD)	Banque Nationale du Canada
RBC Banque Royale	Groupe financier Banque TD
Banque Scotia	BMO Groupe financier
Banque Laurentienne	Banque CIBC

- **Par la poste**

Cette version ne peut être jointe pour un paiement par la poste.

- **Aux points de service de la Ville de Montréal**

Paiements par carte de débit, chèques ou en espèces. Veuillez vous assurer préalablement du montant accepté par le point de service pour le paiement en espèces.

Option – 6 versements avec intérêts et pénalité

Vous pouvez choisir de payer en **6 versements mensuels**, incluant les frais d'intérêts et de pénalité ajoutés tel que prévu par la Loi sur la fiscalité municipale lorsque les taxes sont acquittées après les dates prévues au règlement sur les taxes.

Pour payer en **6 versements**, il vous en coûtera **523,07 \$** le 1^{er} de chacun des mois de mars à août 2022 inclusivement. Les frais d'intérêts et de pénalité inclus dans les mensualités seront de 35,84 \$ pour l'ensemble des versements.

Le calcul qui vous est fourni s'applique uniquement à la présente facture et exclut tout solde impayé. Si vous choisissez cette option, vous n'avez pas à aviser le Service des finances, mais vous recevrez tout de même les avis de perception habituels.

Pour obtenir des renseignements sur votre compte :

Par téléphone

Du lundi au vendredi : 8 h 30 à 20 h 30
Les samedis, dimanches et jours fériés : 9 h à 17 h

► Île de Montréal : 311, ► Extérieur de l'île : 514 872-0311

Par Internet

montreal.ca

150V2-PP7

Les versions des comptes de taxes disponibles pour téléchargement représentent des images des comptes expédiés en début de chaque année.

Ces images ne tiennent pas compte des paiements effectués ainsi que des modifications qui pourraient survenir en cours d'année.

Les versions des comptes de taxes disponibles pour téléchargement représentent des images des comptes expédiés en début de chaque année.

Ces images ne tiennent pas compte des paiements effectués ainsi que des modifications qui pourraient survenir en cours d'année.